

## **Examen des moyens de renforcer la coopération maroco-portugaise dans le domaine de l'énergie**

### **Economie**

Posté par: Visiteur

Publié le : 27-06-2008 21:00:05

**La coopération entre le Maroc et le Portugal dans le domaine de l'énergie et les moyens de la renforcer davantage ont été au centre de l'entretien, vendredi à Rabat, entre la ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Mme Amina Benkhadra, et le ministre portugais de l'Economie et de l'Innovation, M. Manuel Pinho.**

Les deux responsables ont discuté, à cette occasion, des possibilités d'approfondir et de renforcer les liens d'échange et de coopération maroco-portugais, particulièrement dans les domaines de l'énergie électrique et des énergies renouvelables.

"Le Portugal a une très grande expérience dans le domaine des énergies renouvelables, ce qui le place dans une position privilégiée par rapport à ses possibilités au Maroc, qui dispose d'atouts naturels à exploiter dans le domaine de l'éolien", a-t-elle précisé.

Elle a appelé, dans ce sens, les entreprises portugaises à répondre aux appels d'offres lancés par le Royaume dans le domaine de l'énergie.

Evoquant l'énergie électrique, Mme Benkhadra a mis l'accent sur les opportunités qu'offre le Maroc dans ce domaine, citant, dans ce cadre, la construction de centrales électriques, qui peuvent servir aussi bien le marché national que les pays du sud de la Méditerranée et notamment le Portugal.

La ministre a insisté également sur le renforcement des relations entre les deux pays dans les secteurs minier et hydraulique, notamment en matière de construction de barrages.

Pour sa part, M. Pinho a indiqué que cet axe de coopération bilatérale "constitue un défi à très grande dimension pour les deux pays dans le contexte actuel", marqué notamment par une hausse sans précédent des cours des produits énergétiques.

Le ministre portugais a indiqué que son pays est disposé à partager avec le Maroc l'expérience qu'il a accumulée dans le domaine de l'énergie, essentiellement dans le secteur de l'électricité, afin de faire un "parcours commun".

MAP